

# UNION SPORTIVE MULTIACTIVITE DE VIROFLAY

Club Municipal Omnisports - fondé en 1971 - N° 5904



## STAGE DE TENNIS DE TABLE

Informations et inscriptions auprès de  
Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif

☎ 06 66 86 61 45

Pendant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint, le club propose un **stage** de tennis de table au gymnase des prés aux bois. Ce stage de 4 jours sera organisé du mardi 2 novembre au vendredi 5 novembre de 9H30 à 17H00

Le but du stage est de progresser grâce à une approche uniquement axée sur le tennis de table. L'entraînement sera complet (physique, technique, panier de balles...). L'encadrement sera assuré par Boé LAWSON-GAIZER, l'entraîneur du club, éducateur sportif breveté d'état.

Il est possible de s'inscrire à la journée ou pour les 4 jours. Le prix est fixé à **23€** par jour (85 euros pour les 4 jours au lieu de 92).

Le stage est ouvert aux non-adhérents. Dans ce cas, un supplément de 10 Euros est demandé pour prendre leur licence et un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table doit être fourni (1 fois par an).

Le règlement est à effectuer par chèque à l'ordre de l'**USMV**. La réception du règlement accompagné du bulletin ci-dessous tient lieu de réservation.

Il est possible de déjeuner sur place en apportant sandwichs et autres salades.

Je soussigné, M. ou Mme ..... autorise mon fils (ma fille) .....  
à participer au stage de tennis de table organisé par la section Tennis de Table de l'Union Sportive Municipale de Viroflay du 2 au 5 Novembre.

J'autorise aussi l'USMV à utiliser les images prises de mon enfant lors de ce stage, pour le site internet de la section, le guide des sports de l'USMV ou pour illustrer un article de journal à des fins de communication.

|                                               | Montant |
|-----------------------------------------------|---------|
| Mardi 2 novembre                              |         |
| Mercredi 3 novembre                           |         |
| Jeudi 4 novembre                              |         |
| Vendredi 5 novembre                           |         |
| Pour les non-adhérents (10 € pour la licence) |         |
| TOTAL                                         |         |

Règlement par chèque à l'ordre de l'**USMV**.

*Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence des stagiaires.*

Nom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas d'accident :

☎ .....

**Date et signature :**

A ....., le...../...../.....

**Bulletin à remettre lors d'un entraînement à :**

**Boé LAWSON-GAIZER, éducateur sportif**